

Le lapin blanc

Ne nous suivez pas, réfléchissez !

Édito



N'hésite pas à prendre plusieurs lapins, et à les distribuer autour de toi !

Qu'il est passé vite ce mois d'avril ! À tel point que le Lapin Blanc – pourtant cramponné à sa montre – ne s'en est même pas rendu compte. « En retard ! », encore et toujours...

Mais nous voici en mai – fais ce qu'il te plaît – pour un nouveau numéro, où vous saurez tout sur les élections, le déménagement de Chez Paul, les conséquences du processus de Bologne, ou encore les événements à ne pas manquer de l'AFEV et du GENEPI.

Fais ce qu'il te plaît ? Surtout si comme nous, ce qu'il te plaît, chère lectrice-ur, c'est écrire des articles et éditer un journal. Alors n'hésite pas ! Passe de l'autre côté du miroir, prends contact avec nous, nous n'attendons que toi pour continuer notre Lapin l'année prochaine.

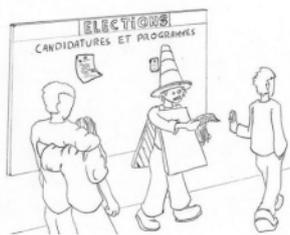
Et d'ailleurs, si tu te désespères de ne pas trouver le journal là où tu passe régulièrement, demandes-en nous pour les distribuer, à tes amis, dans ton amphi, ta cité-U... le Lapin Blanc se plaît partout.

Ami-e lectrice-ur, bonne lecture !

La rédaction

Au lieu de jeter égoïstement ce lapin sur le macadam, donnez-le à quelqu'un(e) !

Au sommaire ce mois-ci :



Page 2 :
Les résultats des élections

Chez Paul Étudiant
déménage



Page 5 :
Pas de quartier pour les inégalités

Page 3 :
Bologne, on t'aime... peut-être pas tant que ça.

Page 6 :
Taul'art, 6^{ème} édition

Page 4 :
Les nouveaux TIC de
notre société



Page 7 :
Infos Grumö

Petite pensée politique

Page 8 :
Courrier des lectrice-ur-s, détente



Résultats des élections

Nous en parlons dans le numéro 8 du Lapin Blanc : les étudiant-e-s étaient appelés au vote le mois dernier, pour élire leurs représentant-e-s dans les conseils centraux des universités et au conseil d'administration du CROUS.

Dans l'ensemble, la participation a été plutôt faible – faut-il y voir une conséquence de la très faible publicité faite de ces élections, ou alors serai-ce parce que les étudiant-e-s peinent à voir les conséquences concrètes d'avoir des élus ?

Quoi qu'il en soit, voici ci-contre les résultats des élections aux Conseils d'Administration du CROUS et des trois facts, ainsi que la compilation des résultats de ces dernières.

Les résultats complets de tous les conseils sont disponibles sur notre site web <http://lapinblanc.info/>

Résultat du CA du CROUS (22/03) :

Liste	Élus
Bouge ton CROUS	2
LEA	2
UNEF	2
Fac Verte	1
Sud / AGET	0
La Cé	0
Le Met	0
EMF	0

Compilation des résultats des CA des facts de Toulouse : 5492 votants

Liste	Voix
Corpos	1613 (29%)
UNEF	1596 (29%)
Sud / AGET	804 (15%)
La Cé	450 (8%)
Le Met	386 (7%)
Fac Verte	189 (3%)

CA de l'UPS (30/03) : 2476 votants

Liste	Élus
ACTIF	3 (57%)
UNEF	1 (24%)
Sud/AGET	1 (11%)
La Cé	0 (6%)
Le Met	0 (3%)

CA de l'UT1 (1/04) : 1499 votants

Liste	Élus
UNEF	2 (40%)
Corpo	1 (24%)
Le Met	1 (19%)
La Cé	1 (9%)
AGET	0 (6%)

CA de l'UTM (7/04) : 1517 votants

Liste	Élus
UNEF	2 (32%)
Sud/AGET	1 (31%)
La Cé	1 (16%)
Fac Verte	1 (12%)
Le Met	0 (6%)

Florian

Chez Paul Étudiant déménage !

Les locaux associatifs de l'université Paul Sabatier changent de place : le nouveau Chez Paul se trouve maintenant entre les salles S et le tripode B, derrière l'ex-ENSIACET.

Plus grands et tout neufs, les locaux accueillent les associations suivantes : l'atelier vélo, Grumö (arts plastiques), Veracruz (écologie), OUPS (webradio), l'AEUPS (jeux, BD, etc), GTAIER (théâtre), la LUDI (impro), le Club J (jonglage), Comput'Yourself (informatique), l'ASTUPS (robotique), la médiathèque associative et la WahWah (animation musicale).

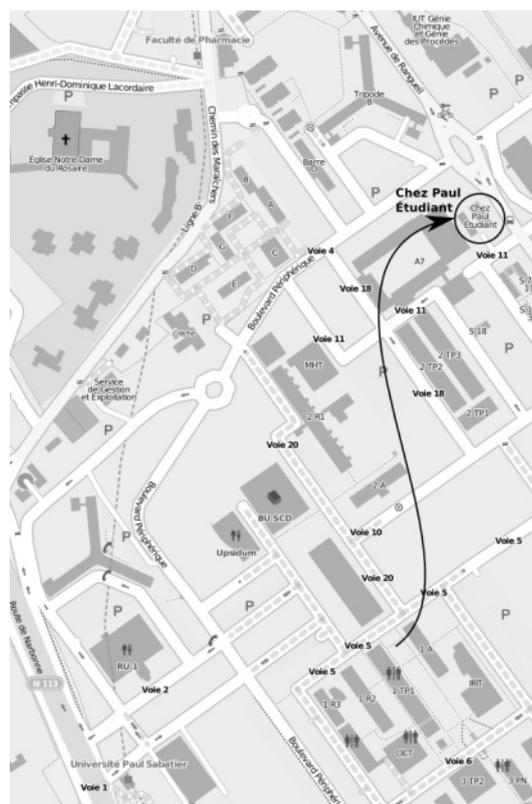
Et surtout, vous y retrouverez la grande salle du Paul, qui accueillera toujours les étudiant(e)s désœuvré(e)s pendant la journée, et de nombreux évènements en soirée (projections, débats, concerts...).

N'hésitez pas à venir y faire un tour !

Site web (agenda des évènements, liste des associations) :

<http://www.asso.ups-tlse.fr/>

Florian



<http://lapinblanc.info/>

La rédaction

Bologne on t'aime... peut être pas tant que ça.

Alors voilà, j'ai la chance d'avoir pu partir en ERASMUS chez nos voisins les espagnols. Or justement, vu d'ici, le discours suspicieux de nos militants toulousains, stipulant que Bologne nous tombe à tous sur le coin de la figure – et pas que pour les bons côtés qu'on pourrait lui trouver –, ce discours que vous aurez sûrement entendu plus au Mirail qu'à l'Arsenal paraît moins exagéré qu'on peut l'entendre dire.

Je m'explique. Je suis cette année dans la charmante petite ville d'Oviedo qui, outre le fait d'avoir été le lieu de tournage de Vicky Cristina Barcelona et de balancer par les fenêtres argent et eau pour nettoyer chaque jour pas moins que tout le centre ville au karcher, voit s'appliquer au sein de ses universités le processus de Bologne sans résistance notable.

Le décor étant planté, entrons dans le vif du sujet : l'an dernier deux professeurs du département de science de ma fac sont partis à la retraite ; sauf que voilà leurs postes n'ont pas été remplacés. Je ferai la liste des remplacements auxquels nous avons eu droit un peu plus tard, juste le temps de dire que les informations que je vous transmets proviennent du discours de l'un des professeurs remplaçants, et ont été confirmées par mes compagnons de classe.

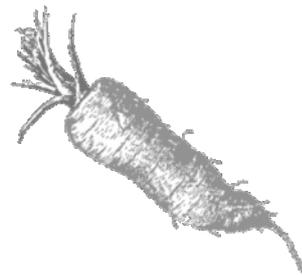
Ceci étant dit, autant décrire la situation de façon chronologique. L'année a commencé avec un léger retard : deux semaines de cours en moins pour la classe d'histoire moderne. Un professeur prend donc en charge la discipline ; ah oui, mais seulement trois semaines... En fait, l'administration n'a pas nommé de professeur titulaire pour l'année. Non, il s'agit d'un professeur provisoire, parce que ce qu'il fait ce ne sont ni plus ni moins que des « heures sup ». Or dans le monde de l'enseignement, elles ne sont pas extensibles à volonté... Et mon professeur n'avait de disponibles que le nombre d'heure qui correspond à cinq semaines, et comme il peut les répartir comme il veut, il a préféré nous les donner en deux fois. Voilà donc que nous changeons d'enseignant. Changement immédiat, mais qui débouche sur des précisions et rectifications à n'en plus finir sur le déroulement des cours et des exams. Non, parce qu'il y a un protocole administratif tout de même... Il a seulement la fâcheuse tendance à changer du tout au tout selon les interlocuteurs. Enfin passons.

Noël arrive sans soucis, les exams tranquillement aussi, mais vient la rentrée. Et le premier enseignant reprend les cours, pour deux semaines, nous expliquant bien cette fois comment va se dérouler l'année puis nos partiels. Seul petit heurt, les heures de cours se chevauchent cette fois avec les cours d'histoire contemporaine dont notre enseignant est titulaire. Pas de chance, nous n'assisteront qu'à deux tiers des cours, enfin, jusque là je chipote. Mais si vous m'avez bien suivie jusque là, vous savez tout comme nous autres que le professeur n'était là que pour deux semaines. Et bien non, j'ai du griller une étape, parce que le remplaçant lui n'a été prévenu que deux semaines après. Lui n'avait que cinq heures de cours pour nous.

Alors rebelote, une semaine sans cours. Je n'ai pas précisé que chaque changement ouvre le débat sur l'organisation des examens, que chaque enseignant tient absolument à nous exposer, pour bien nous expliquer que la décision ne lui appartient pas, mais qu'il va se renseigner pour que nous en soyons informés. Pour le moment, nous avons repris les cours avec l'enseignant su premier semestre, mais la tempête fait rage à l'horizon : il ne pourra pas finir l'année étant donné son quota d'heures.

Les professeurs ont fait remonter le problème au niveau de ce que l'on peut appeler le rectorat. Mais celui-ci a répondu qu'il ne pouvait rien faire, si les professeurs titulaires n'ont pas été remplacés, c'était pour une raison de type économique... Celle-ci restant d'actualité, il faudra attendre encore quelques temps avant d'obtenir une réponse plus constructive.

M. Z.



Les nouveaux TIC de notre société

Durant les dernières années, l'avènement des dernières technologies liées à Internet (la téléphonie, la fibre optique, les satellites, ...) a modifié la manière dont les individus interagissent les uns envers les autres. De nouveaux types de communication et d'information sont apparus entre l'utilisateur et les équipements. Les TIC (technologies de l'information et de la communication) sont basées sur l'économie du savoir.

Elles regroupent les techniques et technologies utilisées dans le traitement et la transmission des informations.

Un réseau se crée entre les machines et l'individu. Celui-ci est basé sur le stockage, le traitement et la diffusion rapide d'un volume considérable de données dépendant de l'utilisation qu'en a l'utilisateur.

Par exemple les sites visités, les parkings utilisés, les feux tricolores traversés (avec les systèmes vocaux pour aveugles), le traçage de certaines matières premières, suivi du rendement de capteurs photovoltaïques...

Avant la crise financière de 2008, des modifications de notre système commercial se faisaient déjà sentir. Maintenant tout s'accélère. On assiste à une redéfinition de l'économie et de la société actuelle.

Avec l'ouverture quasi planétaire des commerces électroniques, les firmes sont contraintes de changer leur mode de communication et toutes leurs procédures commerciales, gagnant ainsi un nouveau type de marché et surtout de nouvelles relations commerciales.

Explicitons quelque principe et mode de fonctionnement :

Notre utilisateur fait un petit tour sur la toile et consulte un site de vente par correspondance. Après avoir hésité longuement sur un article, il décide que « Non, je n'achèterai pas ! » et continue sa visite en allant sur sa page d'accueil, et là... que diable ! L'article qui lui faisait tant envie mais qu'il s'était astreint à ne pas acheter lui fait de l'œil ! Et cette fois, cédera ou ne cédera-t-il pas à cette publicité ?

Notre petit utilisateur décide de sortir pour manger. Il prend un vélô Toulouse (car il a un peu la fibre écolo) avec sa carte monéo et va rejoindre ses amis au self, où là aussi il paye avec sa carte. Et comme tout les mardis,

les TIC de sa carte enregistrent où et quand il prend son vélo ; où, quand et ce qu'il mange.

Dans l'agriculture, et notamment dans la production du bois, on voit naître de nouveaux systèmes de traçabilité qui aident à lutter contre le trafic, à l'assistance à la gestion des forêts et, de manière plus large, à la gestion des stocks de matières.

On les utilise aussi dans le suivi de certains équipements coûteux et à la pointe de la technologie. Ainsi s'il y a un problème de rendement décroissant, une panne, une casse... les chargés de l'entretien sont directement alertés par SMS et peuvent agir en conséquence.

De la simple publicité ciblée au stockage de données personnelles qui permet le contrôle et la traçabilité des personnes, des capteurs et suiveurs d'information aux réseaux de transfert de données qui permettent à qui en a l'accès de les utiliser, des utilisations militaires aux applications écologiques, de la sécurité de l'État au respect des droits individuels,... ces technologies sont fortement ambivalentes.

Elles offrent ainsi des possibilités inouïes d'échanges d'information, de savoir et de développement économique. Mais intéressons nous aux problèmes qu'elles soulèvent :

Elles posent aussi un grand nombre de questions politiques, juridiques et éthiques. Ce dernier point est plus que dérangent et titille en nous notre « anti-Big-Brotherisme ». Les TICs autorisent la cyber surveillance au travail et à travers des réseaux sociaux (facebook), des blogs ou même de simples sites, le profilage des personnes et des personnalités. Leur but est sensé être purement commercial pour augmenter la productivité, mais comme dans toute les découvertes techniques : comment éviter la dérive et le détournement ? Comment gérer cette remise en cause de nos libertés et notre droit à une vie privée ? Qui ou quoi servira de contrôle ? Quelles données traverseront toutes les mers et continents ?

Nous sommes à l'heure où ce réseau va devenir invisible et omniprésent.

De nombreuses recherches sont effectuées à ce sujet. Les TIC sont au centre de nombre d'attentions. Le 7ème programme-cadre européen de recherche 2007-2013 oc-

<http://lapinblanc.info/>

troie 9 milliards d'€ dans ce domaine, numéro un des subventions accordées. De nombreuses conférences et ateliers débats parlent de nos préoccupations et réfléchissent à des solutions possibles et envisageables..

Aujourd'hui l'on constate que la technologie est en avance sur la justice. En effet peu de loi régissent ce nouveau monde 2.0. Verra-t-on un jour une hybridation entre les TIC et les nanosciences ? Nos activités, passions et passe-temps seront t-ils réduits à une simple carte à puce ? À contrario devons nous nous éloigner de ces nouvelles technologies pour rester protégés ou faut-il plutôt s'en rapprocher pour saisir le problème au corps? Ce sont des problèmes auxquels chacun de nous doit réfléchir!

Anna-L

Ce lapin est :

- réalisé par Anna-L, Florian, Lucile, et MZ ;
- édité par les rédacteurs bénévoles de l'association Le Lapin Blanc, dont la charte et les statuts sont consultables sur le web : <http://lapinblanc.info/> ;
- financé grâce au FSDIE de l'Université Paul Sabatier ;
- distribué sur les trois universités de Toulouse ;
- joignable à l'adresse : redaction@lapinblanc.info ;
- publié sous les termes de la licence Art Libre, consultable sur : <http://artlibre.org/>

... et en recherche permanente de rédacteurs volontaires pour participer à cette aventure !

Pas de quartier pour les inégalités



Comme tous les ans, l'AFEV organise les Journées Mondiales des Jeunes Solidaires (JMJS). Cette année, l'évènement aura lieu les 3,4,5 et 6 Mai dans les quartiers où l'association intervient pour finir en apothéose à la prairie des filtres.

Les objectifs de l'évènement sont doubles: valoriser les jeunes qui s'engagent dans des actions de solidarité et promouvoir cet investissement citoyen auprès des autres jeunes. Comme l'AFEV souhaite décliner cette action au sein des quartiers où elle intervient, les 3, 4 et 5 Mai auront lieu des forums de quartier, mettant en avant les associations des lieux suivants:

- le 3 mai de 16h à 19h, à Bagatelle et aux 3 Cocus
- le 4 mai, à Arnaud-Bernard et à Bellefontaine, de 16h à 19h
- le 5 mai, à la Reynerie et à Empalot, de 14h à 18h

La manifestation aura comme point d'orgue la journée du 6 mai, avec un départ groupé et animé depuis la station de métro Jean Jaurès, en direction de la prairie des filtres. Là auront lieu plusieurs activités:

- à 16h ouverture du site, avec expositions des associations partenaires présentant leurs projets, sous forme d'expositions ou de films, mise en place d'un repas partagé, et inscriptions pour la scène ouverte.
- de 18h à 20h, speed-dating de l'engagement, où de jeunes porteurs de projets auront l'occasion de rencontrer des élus, techniciens et chefs d'entreprises, sous la forme d'un speed-dating. Au cours de cette rencontre, le jeune pourra exposer son projet, et voir dans quelle mesure la personne en face de lui peut le soutenir, à qui il sera demandé de s'engager pour soutenir ce projet, d'une manière ou d'une autre.
- de 20h à 22h, scène ouverte.
- de 22h à 23h concert des Bombes de Bal.

Ces journées sont bien sûr, ouvertes à tous et GRATUITES! Venez nombreux!

AFEV

Renseignements : 05 34 31 94 00
www.toulouse.afev.org

Taul'art, 6^{ème} édition

« On nous dit que les prisons sont surpeuplées mais si c'était la population qui était suremprisonnée ? »

(Michel Foucauld)

Le GENEPI, késako ?

Le Groupement Etudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées (GENEPI) est une association de loi 1901 sans affiliation politique ni religieuse, créée en 1976. Son objet est de « collaborer à l'effort public en faveur de la réinsertion sociale des personnes incarcérées par le développement de contacts entre les étudiants de l'enseignement supérieur et le monde pénitentiaire » (art. 3 des Statuts).

Le début des années 1970 fut marqué par de violentes émeutes au sein des établissements pénitentiaires. Les pouvoirs publics décidèrent alors d'ouvrir les portes des prisons à des intervenants extérieurs. A l'initiative de Lionel Stoléro, conseiller technique à la présidence de la République, le Groupement Etudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées voit le jour le 26 mai 1976. L'idée est d'instaurer un lien entre les étudiants et les personnes détenues.

Depuis ce jour, ce sont chaque année plusieurs centaines d'étudiants (1 300 aujourd'hui) de toute la France et de tous types de filières qui s'engagent pour la réinsertion sociale des personnes incarcérées. Ces étudiants bénévoles interviennent chaque semaine dans plus de 80 établissements pénitentiaires pour partager leurs connaissances sous forme de soutien scolaire et d'activités culturelles et socio éducatives. Le GENEPI mène également une réflexion sur la prison et la Justice. Etudiants bénévoles intervenant en prison mais citoyens avant tout, les génepistes réfléchissent sur ce milieu qu'ils sont amenés à côtoyer chaque semaine. C'est une réflexion globale sur la société et la place de la prison dans cette société que le GENEPI essaie de mener. En complément de cela, le GENEPI communique sur le thème prison-justice dans le cadre de l'information et de la sensibilisation du public (I.S.P.). Dans la continuité de leur, certes petite, expérience du milieu carcéral, les genepistes informent la

société pour la sensibiliser et espérer la mobiliser. Le milieu carcéral est en effet un sujet sur lequel tout le monde peut et doit se positionner. Ce n'est qu'ainsi que l'on peut espérer changer l'image de la prison dans la société.

C'est dans ce cadre qu'a lieu, depuis six ans, le Printemps des prisons.

Le Printemps des prisons : « Vous êtes dangereux ! »



Le Printemps des prisons est une campagne nationale de sensibilisation aux problématiques carcérales, chaque groupe local déclinant cette manifestation comme il le souhaite. Cette année, le thème national est : « Vous êtes dangereux ! ».

« Le Code Pénal français dispose que la loi punit les hommes et les femmes pour ce qu'ils ont fait, jamais pour ce qu'ils sont, et encore moins pour ce qu'ils seraient éventuellement,

ou pour ce que l'on pourrait soupçonner qu'ils puissent être ou devenir. Seulement, la mécanique pénale, de plus en plus, s'intéresse aux gens « dangereux ». Elle fait de la « dangerosité » une catégorie, sinon punissable, du moins susceptible de modifier la punition. Prêtez à un individu la qualité d'être « dangereux », et cette étiquette vient s'ajouter au délit ou au crime. Elle donne même droit à un supplément de peine.

Le GENEPI affirme l'impossibilité de déterminer la dangerosité d'une personne et doute de la possibilité que des techniques d'évaluation précises soient un jour disponibles.

Le Groupement Etudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées a donc décidé, cette année, de profiter de la sixième édition du Printemps des prisons

<http://lapinblanc.info/>

pour dénoncer la création d'infractions psychologiques, de crimes de caractère. On est désormais puni parce que l'on est « dangereux », parce que l'on n'est pas comme il faudrait ? Si la dangerosité est une possibilité de délit ou d'infraction, aucune loi ne devrait autoriser à punir une simple virtualité. Je suis dangereux, tu es dangereux, ils sont dangereux, nous sommes dangereux... Vous êtes dangereux. Qui ne l'est pas ? » (Présentation nationale du Printemps des prisons 2010).

Le festival Taul'Art, version Toulousaine du Printemps des prisons, a eu lieu cette année du 25 avril au 2 mai. Il s'agit d'utiliser les arts pour évoquer la prison et la justice. Depuis six années déjà ce festival se déroule un peu partout dans Toulouse et a organisé des événements aussi variés que du graff, une batukada, des concerts, des quizz etc. autour de ces thématiques prison-justice.

Le lundi 26 avril 2010, à 20h30, nous étions au Paul (université Paul Sabatier) pour un ciné-débat autour d'un documentaire sur la rétention de sûreté.

Fantine

(bénévole du GENEPI Toulouse)

Opinion Libre

Pour plus d'informations sur le programme de cette année, rendez-vous sur le site internet du GENEPI Toulouse : <http://genepitoulouse.free.fr/>

Infos Grumö

Arts plastiques à l'UPS

- Création d'un labo photo : tu veux découvrir la magie de la chambre noire, alors ramènes ta poire à Grumö !
- Atelier récup' « Fabrique ta lampe » le jeudi 6 mai à 18h.
- Tu es maître de ton appareil photo, tu as l'oeil aiguisé et la gâchette facile ? La créatrice de bijoux Laoula a besoin de toi pour photographier son défilé de mode le 8 juin. Plus d'info chez Grumö !
- Tu veux exposer tes photos ? C'est possible grâce au nouveau mur photo du Paul Etudiant ! Envoies tes photos ou amènes-les à Grumö ! Nouvelle expo tous les 1er du mois !

Contact Grumö :

responsable-grumo@asso.ups-tlse.fr

Petite pensée politique

J'avais pensé que la démocratie réglait tous les problèmes.

Attention ! La vraie démocratie... Pas élire vaguement un représentant de temps en temps. Mais si chacun participait activement aux décisions collectives, ça limiterait les possibilités d'exploitation. Je ne dis pas qu'on vit dans une dictature ! Mais bon, sur une échelle de démocratie de 1 à 10, je situe la république entre 4 et 5. Et ça diminue d'année en année. La démocratie est un combat permanent. Il faut sans cesse expliquer ce que c'est, ce que ça implique, les « droits et devoirs » pour que ça fonctionne.

C'est de là qu'est née l'idée d'éducation populaire. Il s'agit de mettre en place une éducation politique de la jeunesse, non pas pour embrigader, mais au contraire pour diversifier les points de vue. C'est un peu ce qu'on fait lors de chaque mouvement : on politise. On explique les lois, on débat, on se mobilise... On participe à la prise de décision collective. Chacun se fait une opinion, ap-

puyée par un argumentaire. On soumet les arguments au débat, ce qui permet de réviser un jugement ou de construire une opinion plus solide.

L'éducation populaire, c'est à construire, mais à mon sens, ça ressemble à ça. Il faut que chacun se pose la question politique, et il faut que chacun puisse éprouver ses arguments à ceux des autres.

Au final : il faut que chacun se fasse une idée sur la question du collectif.

Les mouvements de grève permettent d'obtenir des avancées sociales (ou des non-reculs), mais aussi de sensibiliser à la question politique, et donc de faire vivre la démocratie.

Emile

À voir *ABSOLUMENT*, à propos d'éducation populaire :

http://www.scoplepave.org/conf_incul_1.php

Les rendez-vous de mai
Chez Paul, à l'UPS
(métro Pharmacie)



Tous les lundis :
 Projections gratuites de films
lundi 3 mai, Grumö :
 atelier Light Graff
jeudi 6 mai à 18h,
Grumö :
 atelier récup' « Fabrique ta lampe ! »
mardi 18 mai à 18h :
 Premier cours d'Esperanto (formation sur six semaines)
jeudi 20 mai :
 Concert !
du 26 au 30 mai :
Festival Tous À Paul !
 Plus d'infos sur :
<http://www.asso.ups-tlse.fr/>
À la médiathèque José Cabanis :
vendredi 28 mai à 18h :
 Présentation de wikipédia et des logiciels libres
samedi 29 mai à 14h :
 « Install-party » : amenez votre ordinateur, et l'association Toulibre vous aide à y installer des logiciels libres comme Linux/Ubuntu
 Plus d'infos sur : toulibre.org

Reponse d'un de nos cher(e)s lecteur(trice)s

Réponse à l'article du numéro 8, « la minute de l'asso », à propos des Services Civils Volontaires :

Salut,

Je tenais quand même à faire une réponse à "anna-L" :p par rapport à l'article sur le SCV.

Je suis en SCV, pas avec animafac, mais le contrat est le même, depuis septembre. C'est vrai que c'est une opportunité, et que ça permet de s'engager pleinement grâce à l'indemnisation... Mais c'est aussi une opportunité pour certaines associations qui font faire le travail de salariés (secrétariat, tâches courantes...) par les volontaires, ce qui leur permet de faire payer 90% par l'état.

Je reste très critique sur le SCV. On est quand même dans une extrême précarité : faible revenu, pas de sécu, pas de cotisations sociales, aucun droit aux assedics à la sortie. Ça permet de faire des choses intéressantes, de s'engager avec une association sur un projet qui nous est cher : c'est comme ça qu'ils justifient l'existence de ce contrat.

Mais ne pourrait-on pas faire la même chose avec en plus des droits sociaux? Pourquoi l'état ne finance-t-il pas des CDD pour permettre aux jeunes de s'engager dans les assos?

Malgré tout, dans la situation actuelle, le SCV permet de vivre une expérience forte et enrichissante d'un côté, et permet aux assos de survivre et de se développer de l'autre. Bien utilisé, c'est à dire si le volontaire a son mot à dire dans l'élaboration de sa mission, les 2 parties y trouvent leur compte.

Émile

Si vous aussi vous souhaitez réagir à un article, n'hésitez pas à nous envoyer vos réponses à redaction@lapinblanc.info !

Sudoku
difficile

	2	3	6		5	9		
	7		8	4			3	
8						7	5	
				5	8			1
4			3	6				
	5	4						7
	8			3	1		4	
		7	5		4	6	2	

La solution du sudoku de mars est sur notre site internet.

Vous avez envie de réagir à l'actualité ? De donner votre avis, de parler de vos projets ? De nous aider à éditer et à distribuer le Lapin Blanc ? Nous avons besoin de vous !
 Contactez-nous à redaction@lapinblanc.info !